

Rapport d'orientations budgétaires 2018

Sommaire

Sommaire	2
Sigles et Abréviations	3
Définition des Termes	4
1. Introduction	5
2. Situation financière de la Commune	6
2.1. Retrospective du Budget Général 2012-2017	6
2.2. Budgets Annexes	8
2.3. Caractéristiques de la dette	9
2.4. Ressources humaines au 01/01/2018	10
2.5. Fiscalité locale	10
2.6. Situation financière comparée	11
3. Prospective 2018-2022	13
3.1. Contexte économique	13
3.2. Loi de Finances 2018	13
3.3. Le Financement des Collectivités Locales	13
3.4. Simulation pour les 5 années à venir	14
3.4.1. Hypothèses	14
3.4.2. Résultats	16
3.4.3. Analyse	18

Sigles et Abréviations

Abbréviation	Définition
AUDIAR	Agence d'Urbanisme et de Développement Intercommunal de l'Agglomération Rennaise
CAF	Capacité d'AutoFinancement
EONIA	Euro OverNight Index Average
ETP	Equivalent Temps-Plein
EURIBOR	Euro Interbank Offered Rate
TC	Temps Complet
TFB	Taxe sur le Foncier Bâti
TFNB	Taxe sur le Foncier Non Bâti
TH	Taxe d'Habitation
TNC	Temps Non Complet
NOTRe	Nouvelle Organisation Territoriale de la République

Définition des Termes

Capacité de désendettement	Encours de dette rapporté à l'épargne brute (exprimé en années)
Charge de la dette	Part des recettes de fonctionnement nécessaire au remboursement de la dette
Epargne de gestion	Différence entre les recettes et dépenses réelles de fonctionnement avant paiement des intérêts de la dette
Epargne brute (ou CAF brute)	Epargne de gestion moins les intérêts de la dette
Epargne nette (ou CAF nette)	Epargne brute moins le remboursement en capital de la dette
Recette/Dépense réelle	<p>Recette/Dépense donnant lieu à encaissement/décaissement ; exemples :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les dotations sont des recettes réelles de fonctionnement - les charges de personnel sont des dépenses réelles de fonctionnement - les amortissements ne sont pas des dépenses réelles de fonctionnement ni des recettes réelles d'investissement

1. Introduction

La tenue d'un débat d'orientation budgétaire est une obligation pour les communes de plus de 3 500 habitants.

Les conditions de débat et de présentation des orientations budgétaires ont été précisées et renforcées par la loi NOTRe. Les nouvelles dispositions imposent de présenter au Conseil, dans un délai de deux mois précédant l'examen du budget, un rapport sur les orientations budgétaires, les engagements pluriannuels envisagés ainsi que sur la structure et la gestion de la dette. Ce rapport donne lieu à un débat au conseil. Il est pris acte de ce débat par une délibération spécifique du conseil. Le rapport comporte, en outre, une présentation de la structure et de l'évolution des dépenses et des effectifs. Ce rapport précise notamment l'évolution prévisionnelle et l'exécution des dépenses de personnel, des rémunérations, des avantages en nature et du temps de travail. Cette liste n'est pas limitative. Le contenu du rapport ainsi que les modalités de sa transmission et de sa publication sont fixés par décret

Le Débat d'Orientations Budgétaires est un moment fort de la vie de l'équipe municipale pour :

- présenter à l'assemblée la situation financière de la commune ;
- faire un bilan de l'activité ;
- tracer les grandes lignes de l'action des années à venir ;
- donner à chaque conseiller l'occasion de s'informer et de faire valoir ses points de vue ;
- partager les contraintes et retenir des orientations.

Ce Rapport d'Orientations Budgétaires présente ainsi les résultats des années précédentes et la situation financière des trois budgets communaux de Laillé. Il propose aussi des hypothèses et une simulation pour les quatre années à venir.

L'ensemble des informations qu'il contient est destiné à fournir aux conseillers municipaux des repères pour leur permettre d'aborder le débat d'orientation budgétaire avec une vue d'ensemble de la situation de la commune, ses contraintes et ses opportunités.

Ce débat doit permettre au conseil municipal d'exprimer des orientations, en particulier sur :

- les actions et investissements à engager pour les prochaines années (volume, orientations et priorités),
- la politique de ressources humaines,
- l'évolution des taux d'imposition locaux.

2. Situation financière de la Commune

2.1. Retrospective du Budget Général 2012-2017

La Commune a poursuivi en 2017 sa politique de maîtrise des dépenses de fonctionnement. Les charges à caractères générales augmentent de 1,9%, les charges de personnel de 3,4%. Les charges financières diminuent fortement grâce à la renégociation d'emprunts en 2016. En revanche, les dépenses exceptionnelles sont fortement impactées par des remboursements liés au transfert des compétences « assainissement » à Rennes Métropole, qui auraient dû intervenir en 2015. Au total, les dépenses réelles par habitant se sont élevées à 702 € par habitant, niveau notablement inférieur à celui de 2013 et 2014.

Les recettes de fonctionnement progressent légèrement, malgré une nouvelle baisse des dotations versées par l'Etat. L'augmentation provient de des taxes additionnelles aux droits de mutation, conséquence des nombreuses ventes immobilières, en lien probable avec la reprise économique longtemps attendue. Cependant, les recettes réelles par habitant présentent une légère diminution.

Dépenses de Fonctionnement

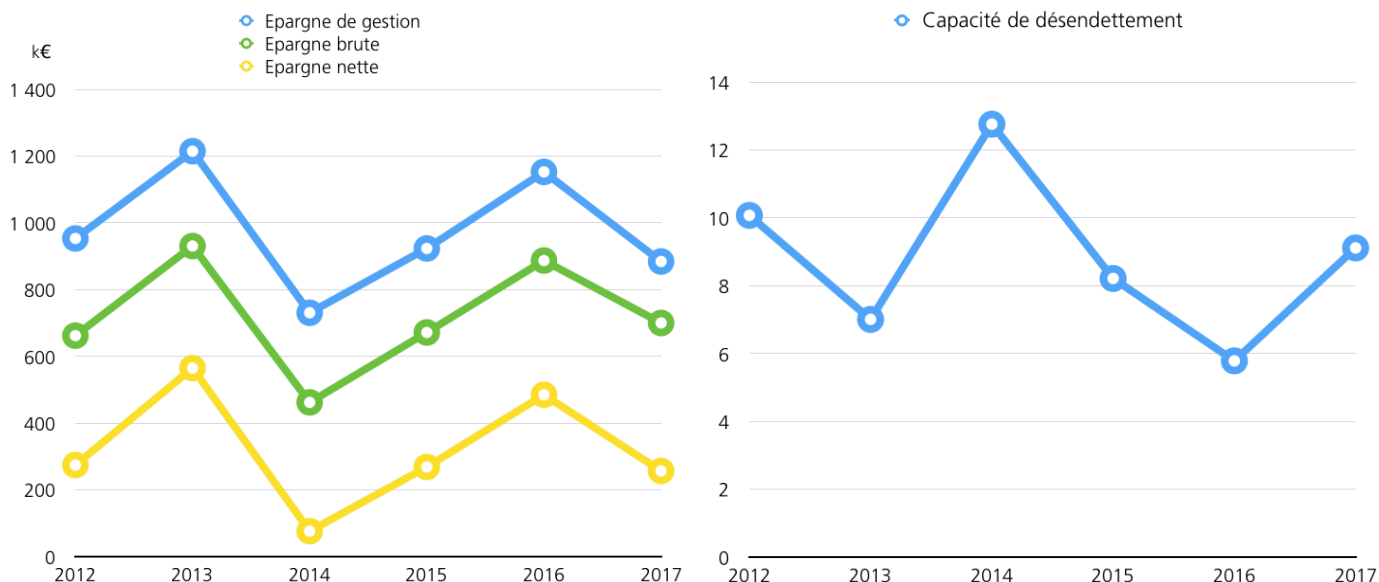
	2012	2013	2014	2015	2016	2017
011-Charges à caractère général	824 993 €	914 004 €	929 860 €	808 822 €	838 488 €	854 187 €
012-Charges de personnel	1 319 177 €	1 557 967 €	1 793 916 €	1 836 047 €	2 070 899 €	2 166 116 €
014-Atténuation de produits	1 236 €	1 258 €	29 444 €	216 275 €	41 751 €	54 020 €
65-Autres charges de gestion courante	555 355 €	576 042 €	619 454 €	630 961 €	362 168 €	375 456 €
66-Charges financières	291 138 €	284 074 €	268 442 €	251 647 €	265 568 €	184 163 €
67-Charges exceptionnelles	118 €	2 442 €	2 651 €	53 358 €	1 500 €	181 740 €
Total des dépenses réelles	2 992 017 €	3 335 787 €	3 643 768 €	3 797 111 €	3 580 375 €	3 815 681 €
66-ICNE	-2 723 €	26 982 €	-3 689 €	-3 509 €	-2 475 €	-2 632 €
042-Opérations d'ordre entre sections (immo.)	108 127 €	4 818 €	230 €	5 505 €		18 218 €
68-Dotations aux amortissements	142 938 €	160 335 €	193 157 €	235 308 €	216 112 €	220 612 €
Total des dépenses d'ordre	248 343 €	192 135 €	189 698 €	237 304 €	213 638 €	236 198 €
Total des Dépenses	3 240 360 €	3 527 922 €	3 833 466 €	4 034 415 €	3 794 013 €	4 051 879 €

Recettes de Fonctionnement

	2012	2013	2014	2015	2016	2017
013-Atténuation de charges	72 427 €	103 332 €	115 430 €	153 493 €	101 957 €	131 376 €
dont remboursement sur rémunération	72 427 €	103 332 €	115 430 €	153 493 €	101 957 €	131 376 €
70-Produits des services	359 336 €	347 713 €	372 799 €	615 079 €	529 641 €	438 132 €
73-Impôts et taxes diverses	2 035 184 €	2 601 560 €	2 526 980 €	2 545 012 €	2 663 687 €	2 840 066 €
74-Dotations et participations	1 088 439 €	1 091 240 €	933 299 €	954 304 €	973 548 €	925 037 €
75-Autres produits de gestion courante	90 990 €	97 098 €	92 900 €	106 657 €	106 543 €	110 245 €
76-Produits financiers	31 €	25 €	22 €	19 €	15 €	15 €
77-Produits exceptionnels	7 634 €	25 320 €	64 421 €	94 036 €	92 066 €	70 751 €
Total des recettes réelles	3 654 041 €	4 266 288 €	4 105 850 €	4 468 600 €	4 467 458 €	4 515 623 €
77-Produits exceptionnels d'ordre	108 127 €	4 818 €	230 €	100 €		
042-Opérations d'ordre entre sections				12 926 €	4 464 €	9 342 €
Total des recettes d'ordre	108 127 €	4 818 €	230 €	13 026 €	4 464 €	9 342 €
002-Excédent de fonctionnement reporté		286 000 €	262 000 €	377 163 €	318 000 €	318 000 €
Total des Recettes	3 762 168 €	4 557 106 €	4 368 080 €	4 858 789 €	4 789 922 €	4 842 965 €

L'épargne générée en 2017 diminue, essentiellement en raison des dépenses exceptionnelles évoquées ci-dessus. L'épargne nette s'élève à 256 775 €, proche du niveau atteint en 2015.

La capacité de désendettement, qui était de 5,8 années en 2016, remonte à 9,1. Cependant, hors dépense exceptionnelle, elle serait ressortie à 7,5 années, niveau tout à fait acceptable.



Les dépenses d'investissement, de 2,888 M€ en incluant les restes à réaliser, sont marquées par les travaux de restructuration du restaurant scolaire, réalisation majeure du mandat. Ces dépenses ont été financées par l'utilisation de la trésorerie disponible et un emprunt de 1,7 M€ sur 20 ans à 1,77%.

La section d'investissement présente un résultat négatif de 23 800 €. En 2016, il était également négatif, mais de 428 000 €.

		Ratios					
		2012	2013	2014	2015	2016	2017
Ratio 1	Dép. réelles de fonctionnement (DRF) / population	654 €	733 €	773 €	688 €	675 €	702 €
Ratio 2	Produit des impositions directes / population	376 €	401 €	412 €	393 €	387 €	386 €
Ratio 2 bis	Produit net des impositions directes / population	456 €	585 €	552 €	468 €	516 €	539 €
Ratio 3	Rec. réelles de fonctionnement (RRF) / population	803 €	936 €	876 €	823 €	850 €	838 €
Ratio 4	Dépenses d'équipement brut / population	490 €	139 €	184 €	117 €	197 €	485 €
Ratio 5	Encours de la dette / population	1 502 €	1 424 €	1 314 €	1 113 €	1 012 €	1 239 €
	Encours de la dette / CAF	10,07	7,00	12,76	8,21	5,78	9,11
Ratio 6	DGF / population	193 €	208 €	177 €	159 €	145 €	134 €
Ratio 7	Frais de personnel / DRF	42,8 %	44,6 %	48,0 %	49,1 %	57,3 %	56,1 %
Ratio 9	Marge d'autofinancement courant	92,3 %	87,1 %	98,0 %	93,4 %	88,7 %	94,0 %
Ratio 10	Taux d'équipement	61,0 %	14,9 %	21,1 %	14,2 %	23,2 %	57,9 %
Ratio 11	Taux d'endettement	187,0 %	152,1 %	150,0 %	135,2 %	119,0 %	147,8 %

Dépenses d'Investissement

	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Total des dépenses d'équipement	2 344 000 €	1 063 208 €	986 799 €	752 806 €	2 070 155 €	2 887 593 €
Total des dépenses financières	387 742 €	366 292 €	385 786 €	574 717 €	418 635 €	443 778 €
Total des dépenses pour compte de tiers	0 €	0 €	236 000 €	378 100 €	222 626 €	78 345 €
Total des Dépenses Réelles d'Investissement	2 731 742 €	1 429 500 €	1 608 585 €	1 705 622 €	2 711 416 €	3 409 716 €
Total des Dépenses d'Ordre d'Investissement	6 915 €	43 000 €	0 €	74 860 €	126 234 €	28 614 €
Total des Dépenses d'Investissement	2 738 656 €	1 472 500 €	1 608 585 €	1 780 482 €	2 837 650 €	3 438 329 €

Recettes d'Investissement

	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Total des recettes d'Equipement	2 047 639 €	567 690 €	114 102 €	13 277 €	731 629 €	2 469 432 €
Total des recettes Financières	1 302 612 €	805 763 €	1 112 009 €	432 023 €	681 802 €	721 397 €
Total des recettes pour compte de tiers	0 €	0 €	236 000 €	414 842 €	255 473 €	13 915 €
Total des Recettes Réelles d'Investissement	3 350 251 €	1 373 453 €	1 462 112 €	860 141 €	1 668 904 €	3 204 744 €
Total des Recettes d'Ordre d'Investissement	257 980 €	208 153 €	193 387 €	302 747 €	337 882 €	258 101 €
Total des Recettes d'Investissement	3 608 231 €	1 581 606 €	1 655 498 €	1 162 888 €	2 006 786 €	3 462 846 €

2.2. Budgets Annexes

Cellule Commerciale		Installation Photovoltaïque
2017	FUNCTIONNEMENT	2017
90,83 €	011 - charges générales	64,60 €
0,00 €	042 - opérations d'ordre	2 150,00 €
466,65 €	65 - autres charges de gestion courante	0,00 €
2 151,84 €	66 - intérêts de la dette (66)	0,00 €
6 256,00 €	042 - opérations d'ordre	0,00 €
8 965,32 €	total dépenses de fonctionnement	2 214,60 €
0,00 €	042 - opérations d'ordre	2 150,00 €
0,00 €	70 - vente de produits	3 480,25 €
10 202,79 €	75 - autres produits de gestion courante	0,00 €
10 202,79 €	total recettes de fonctionnement	5 630,25 €
1 237,47 €	résultat brut de fonctionnement	3 415,65 €

2017	INVESTISSEMENT	2017
7 172,08 €	16 - emprunts et dettes assimilées	0,00 €
0,00 €	040 - opérations d'ordre	2 150,00 €
7 172,08 €	total dépenses d'investissement	2 150,00 €
6 256,00 €	040 - opérations d'ordre	2 150,00 €
6 256,00 €	total recettes d'investissement	2 150,00 €
-916,08 €	résultat brut d'investissement	0,00 €

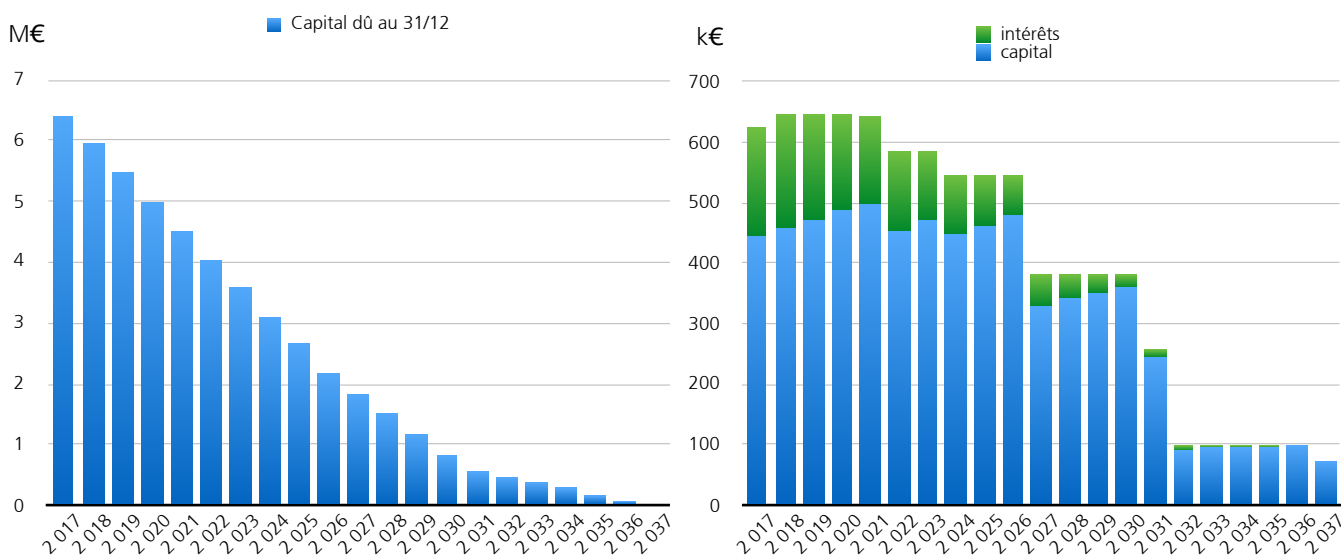
321,39 €	résultat global	3 415,65 €
----------	-----------------	------------

Le locataire de la cellule commerciale a fait part à plusieurs reprises de sa volonté d'acquérir la cellule. La vente, planifiée initialement à la fin de l'année 2017, puis repoussée à la fin du mois de février 2018, a été une nouvelle fois retardée à la demande du locataire. Il est néanmoins toujours prévue qu'elle ait lieu en 2018. La clôture du budget annexe Cellule Commerciale nécessitera un vote du Conseil Municipal.

2.3. Caractéristiques de la dette

Désignation	Date obtention	Taux	Capital emprunté	Capital restant dû	Amortissement cumulé 2018	Intérêts cumulés 2018	Fin
Château Noble	13/03/1993	7,00	120 374 €	13 883 €	4 318 €	972 €	2020
Fin Rénovation Eglise + Centre de Secours	28/09/2004	R	500 000 €	206 000 €	31 000 €	4 903 €	2023
Site Scolaire 3ème et 4ème tranche	05/12/2006	1,59	700 000 €	234 833 €	57 318 €	3 393 €	2021
Site Scolaire + Renégociation 2 Prêts	21/10/2008	5,27	1 886 329 €	1 157 342 €	103 798 €	61 839 €	2026
Travaux de VRD Complexe Sportif et Culturel	16/07/2010	2,54	42 800 €	30 211 €	1 988 €	749 €	2030
Construction Ensemble Sportif et Culturel	16/07/2010	2,54	466 600 €	329 362 €	21 667 €	8 160 €	2030
Construction Ensemble Sportif et Culturel	16/07/2010	3,50	1 300 000 €	943 581 €	58 391 €	32 265 €	2030
Ensemble Sportif et Culturel	06/12/2011	2,80	2 300 000 €	1 803 553 €	106 780 €	49 385 €	2031
Restructuration et extension cantine	01/05/2017	1,77	1 700 000 €	1 682 248 €	71 798 €	29 195 €	2037
				6 401 012 €	457 058 €	190 860 €	

Au 31 décembre 2017, la dette de la commune sur le budget communal (capital restant dû) est de 6 401 012 €. L'annuité de la dette (remboursement capital et intérêts) s'élève à 647 908 € pour 2018. Les graphiques ci-dessous se rapportent à ce seul budget.



Cette dette se compose pour 6 195 012 €, soit 97 %, d'emprunts à taux fixe variant de 1,77 % à 7 % et pour 206 000 €, soit 3 %, d'emprunts à taux variables basés sur l'indice Euribor 3 mois, dont le niveau était de -0,328 % le 14 février 2018.

Les intérêts à verser en 2018 sont en augmentation par rapport à 2017. Le prêt contracté l'an dernier n'avait en effet été débloqué qu'à la fin du mois d'août. Les intérêts diminuent ensuite régulièrement, mais il faut noter que le capital à rembourser est proche de 475 000 € chaque année jusqu'en 2026.

La dette sur le budget « cellule commerciale » s'élève à 121 581 € au 1er janvier 2018. Cet emprunt est à taux variable. Le loyer du local est ajusté chaque année pour s'ajuster aux taux constatés. Le locataire a fait part de son souhait d'acquérir la cellule en date du 28 février 2018. Il assurerait dès lors le remboursement du capital restant.

2.4. Ressources humaines au 01/01/2018

Service	Nb TC	Nb TNC	ETP	Observations
Administratif	6	0	6,00	
ATSEM	6	1	6,92	
Communication	1	0	1,00	
Culture	0	1	0,80	1 contractuelle
Enfance-Jeunesse	6	5	10,21	1 contractuelle
Médiathèque	1	0	1,00	
Police	1	0	1,00	
Restauration-Entretien	9	5	12,66	
ST	13	0	13,00	dont 1 emploi d'avenir
TOTAL	43	12	52,59	

Le tableau ci-dessus ne comprend pas les auxiliaires au nombre de 10 en janvier 2018.

Les mouvements de personnel suivants ont été approuvés en Conseil Municipal le 29 janvier :

- Passage d'un temps non-complet de 28/35èmes à un temps complet pour le poste de la chargée de mission culturelle au 1er février
- Promotion du directeur du service AEJP au grade d'Animateur Territorial Principal au
- Création de poste d'Adjoint Administratif au service culture

2.5. Fiscalité locale

Conformément à l'engagement pris pendant la campagne électorale, la croissance économique étant inférieure à 1,5 %, les taux communaux n'ont pas augmenté depuis le début du mandat. Ils sont du reste inchangés depuis 2012 :

- TH 16,50 %
- TFB 18,52 %
- TFNB 47,77 %

En 2017, le produit des trois taxes « ménages » s'est élevé à 1 991 246 €, en augmentation de 27 000 € (+1,3%).

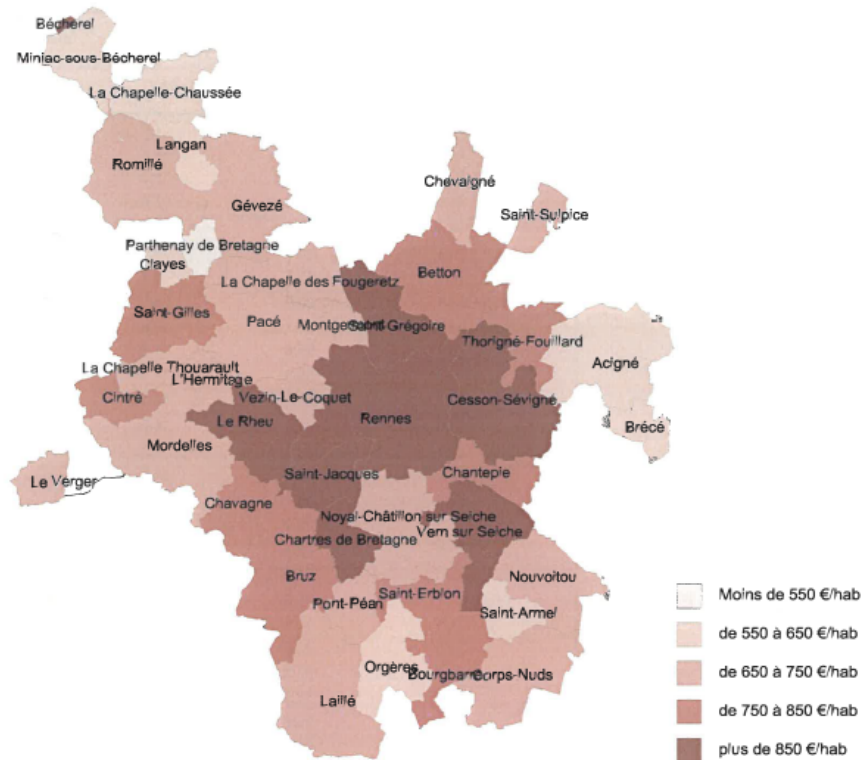
2.6. Situation financière comparée

L'annuaire financier de l'AUDIAR publié en décembre 2017 présente les dépenses, leur financement, la fiscalité et les disparités entre les budgets principaux des 43 communes de Rennes Métropole pour l'année 2016.

Ainsi, l'AUDIAR chiffrait les dépenses de fonctionnement de Laillé à 704 €/hab (RM hors Rennes : 784 €/hab). La part des frais de personnel était très proche de celle constatée dans les Communes hors Rennes (57,9 % contre 57,5% hors Rennes).

L'encours de dette par habitant s'élevait à 1 012 € à Laillé contre 803 € hors Rennes, 864 € pour les seules communes de 5 000 à 10 000 habitants. La charge de la dette atteignait 13,7% pour Laillé contre 11,4% hors Rennes, et 10,1% pour les communes de 5 000 à 10 000 habitants. Au sein des différentes strates de Rennes Métropole, cet indicateur baisse lorsque le nombre d'habitants s'accroît. A contrario, la capacité de désendettement augmente avec le nombre d'habitants des différentes strates.

LES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT PAR HABITANT EN 2016



Le produit des différentes taxes communales (TH, TFB, TFNB) s'élevait à Laillé respectivement à 204, 173 et 10 €/hab (221, 205 et 8 hors Rennes, 199, 261 et 8 pour les seules communes de 5 000 à 10 000 habitants).

La maison baladeuse (maison fictive représentant un pavillon classique de catégorie 5 de 95 m² de surface habitable, avec 20 m² de garage) serait soumise à une TH de 457 € à Laillé pour un ménage avec 2 enfants (contre 463 en moyenne dans Rennes Métropole), et à une TFB de 322 € (contre 316 en moyenne dans Rennes Métropole).

Par ailleurs, parmi les communes voisines de Laillé (Bourg-des-Comptes, Bruz, Chartres-de-Bretagne, Crevin, Goven, Guichen, Orgères, Pont-Péan, Saint-Erblon), membres ou non de Rennes Métropole, seules Bourg-des-Comptes et Saint-Erblon ont maintenu, comme Laillé, leurs taux de taxes ménages inchangés entre 2012 et 2016.

3. Prospective 2018-2022

3.1. Contexte économique

La croissance économique mondiale s'est affermie en 2017. Il s'agit d'une reprise large et synchronisée dans plus de 120 pays représentant les trois-quarts du PIB mondial. Cet élan a été obtenu grâce aux conditions financières favorables et à la reprise de l'investissement. Selon le FMI qui a révisé régulièrement ses prévisions au cours de l'année écoulée, la croissance mondiale aurait atteint 3,7% en 2017, et devrait progresser encore à 3,9% en 2018 et 2019.

La croissance a atteint 1,9% en France, légèrement en retrait par rapport à la zone Euro (2,2%) et devrait se maintenir à ce niveau au cours des deux années à venir, laissant espérer un reflux du chômage et un retour progressif de l'inflation vers 2%.

Sur le plan des finances publiques, le déficit public rapporté au PIB est en diminution et devrait s'établir autour de -2,9% en 2017 et -2,6% en 2018. La part de la dette publique rapportée au PIB progresse légèrement en France. Selon Eurostat, elle s'élevait à 98,7% au 3ème trimestre 2017.

Cette situation économique permet d'amplifier la baisse du taux de chômage à 8,9% au 4ème trimestre 2017, son taux le plus faible depuis début 2009. Cette évolution est cohérente avec la dynamique constatée de créations d'emplois salariés dans le secteur privé.

3.2. Loi de Finances 2018

L'une des mesures principales de la loi de finances qui concernent les collectivités territoriales est la réforme de la fiscalité locale. Elle prévoit une réduction progressive sur 3 ans de la Taxe d'Habitation payée par 80% des foyers les moins favorisés. Dès 2018, ces foyers bénéficieront d'un dégrèvement portant sur 30% du montant à payer. L'Etat se substituera aux foyers et versera directement aux collectivités territoriales les sommes correspondantes. De plus, l'Etat annonce un projet de suppression de la taxe d'habitation à partir de 2020, sans avoir détaillé à ce jour les modalités de son remplacement. Plusieurs pistes sont étudiées, parmi lesquelles une réallocation des impôts existants, ou un transfert d'une part d'imposition nationale aux collectivités locales en compensation de la perte de recettes.

La baisse de la DGF devant intervenir en 2018 a été annulée. A contrario, le montant global des fonds de concours et dotations versés aux collectivités devrait s'afficher en légère diminution au cours des années à venir. Par exemple, le FPIC, dont Rennes Métropole et, indirectement, la Commune de Laillé sont bénéficiaires, voit son niveau global figé au lieu de continuer à croître.

Enfin, la revalorisation des bases fiscales n'est plus fixée par la loi de finances, mais par un calcul tenant compte de l'inflation annuelle constatée. Pour 2018, cette revalorisation pourrait atteindre 1,1%.

3.3. Le Financement des Collectivités Locales

Les collectivités locales continuent de bénéficier d'une offre abondante et des taux historiquement bas. La Commune de Laillé a pu bénéficier de cette offre pour financer ses investissements en

2017. Il serait cependant raisonnable de ne plus recourir à l'emprunt pendant quelques années, le temps de réduire à nouveau la dette et le montant des intérêts annuels à verser.

Pour information, le taux de dépôt de la Banque Centrale Européenne reste négatif à - 0,4% tout comme les taux courts (- 0,362% pour l'EONIA ou -0,328% pour l'Euribor 3 mois au 14 février 2018).

L'offre bancaire est restée abondante et diversifiée, complétée par l'Agence France Locale, nouvel acteur depuis 2015. L'obtention d'un prêt auprès de l'Agence France Locale nécessite que la collectivité prenne une participation au capital de l'agence. L'apport en capital de chaque collectivité est établi sur la base du stock de dette ou, en cas de très faible endettement, sur les recettes réelles de fonctionnement. Pour Laillé, en 2018, l'apport en capital s'élèverait à 42 300 €.

3.4. Simulation pour les 5 années à venir

3.4.1. Hypothèses

La simulation présentée ci-dessous est basée sur les hypothèses suivantes :

- Aucun nouvel emprunt
- Augmentation progressive de l'inflation (1%, 1,2%, 1,5%, 1,8%, 2%)
- Dépenses de fonctionnement:
 - augmentation annuelle des charges générales de selon l'inflation
 - augmentation des charges de personnel de 30 000 € en 2018 (dont 10 000 € de renfort du service administratif), et augmentation selon l'inflation + 0,5%
 - les atténuations de produits sont basés en 2018 sur la moyenne constatée sur les 5 dernières années puis augmentées de 2% annuellement
 - les autres charges de gestion courante augmentent de 2% annuellement
 - charges financières selon les emprunts en cours
 - les charges exceptionnelles sont basées en 2018 sur la moyenne constatée sur les 5 dernières années puis augmentées de 2% annuellement
 - les amortissements augmentent à 320 k€ en 2018 puis baissent de 2% chaque année
- Recettes de fonctionnement
 - les atténuations de charges évoluent comme les dépenses de personnel
 - augmentation annuelle des produits des services selon l'inflation
 - augmentation des taux d'imposition communaux de 2% en 2018, augmentation des bases fiscales de la moitié de l'inflation, baisse de 25% en 2018 et 2019 des taxes additionnelles DMTO puis retour au niveau de 2017
 - maintien des participations et dotations au niveau de 2017 (soit une baisse par habitant)
- Maintien de l'excédent de fonctionnement reporté à 320 000 €

Il est à noter que l'augmentation de 2% des taux communaux, en 2018 uniquement, devrait générer un surcroît de recettes de l'ordre de 40 000 € chaque année, soit environ 200 000 € après cinq années. Cet accroissement de recettes est proportionnel à l'augmentation des taux communaux.

En section d'investissement, après une année de reprise des dépenses avec recours à l'emprunt, la Commune va naturellement réduire ses investissements en 2018 pour réduire le niveau de la dette et retrouver en quelques années la capacité à financer les équipements et aménagements indispensables et attendus, comme le bâtiment des services techniques, la Mairie, ou encore des équipements sportifs supplémentaires.

Des études sont prévues dès 2018, pour un montant de 130 000 €, pour commencer à chiffrer et planifier ces équipements.

La Commune va effectuer le dernier paiement de 130 000 € vers VHBC soldant le transfert de la ZA des 3 Prés.

Le projet de réseau de chaleur avec chaufferie bois, devant alimenter les Ecoles Publiques, l'ALSH, la cantine et le Point 21, devrait débuter en fin d'année, la majeure partie de l'investissement étant réalisée en 2019, ainsi que la perception des subventions. L'équipement informatique de l'école élémentaire Léonard de Vinci, présenté en Conseil Municipal le 17 janvier, sera réalisé dès cette année.

Les dépenses d'équipement s'élèvent dans cette simulation à 1 200 000 €, ce qui inclut les restes à réaliser de 2017 à hauteur de 301 000 €.

Les recettes d'investissement sont constituées des subventions pour la cantine et l'équipement informatique, le FCTVA (15% des dépenses d'équipement de l'année n-2, soit 156 000 € à percevoir en 2018), le remboursement par la SPLA Territoire Public des dépenses engagées par Commune pour la ZAC de la Touche (200 000 € en 2018 puis 2019). Il est également supposé la vente en 2018 pour 120 000 € d'un terrain propriété de la Commune sur la ZA des 3 Prés.

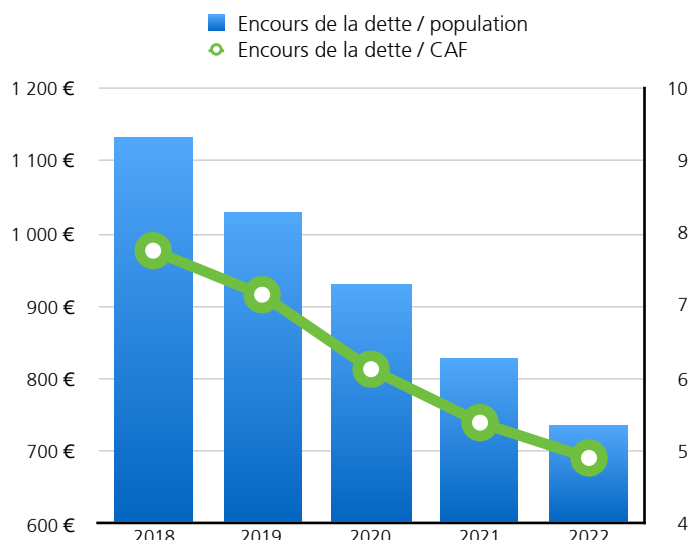
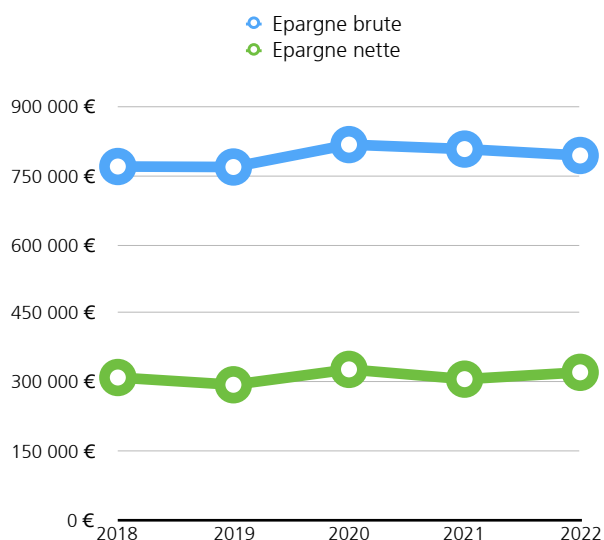
3.4.2. Résultats

Dépenses Fonctionnement - Prospective

	2018	2019	2020	2021	2022
011-Charges à caractère général	862 729 €	873 081 €	886 178 €	902 129 €	920 171 €
012-Charges de personnel	2 229 058 €	2 266 952 €	2 312 291 €	2 363 161 €	2 422 240 €
014-Atténuation de produits	57 331 €	58 477 €	59 647 €	60 840 €	62 057 €
65-Autres charges de gestion courante	382 965 €	390 624 €	398 437 €	406 406 €	414 534 €
66-Charges financières	190 860 €	176 378 €	161 484 €	145 741 €	130 250 €
67-Charges exceptionnelles	12 194 €	12 804 €	13 444 €	14 116 €	14 822 €
Total des dépenses réelles	3 735 137 €	3 778 316 €	3 831 480 €	3 892 393 €	3 964 074 €
66-ICNE	2 917 €	2 976 €	3 035 €	3 096 €	3 158 €
042-Opérations d'ordre entre sections (immo.)	27 927 €	28 486 €	29 055 €	29 637 €	30 229 €
68-Dotations aux amortissements	320 000 €	313 600 €	307 328 €	301 181 €	295 158 €
Total des dépenses d'ordre	350 845 €	345 061 €	339 419 €	333 914 €	328 545 €
Total des Dépenses	4 085 981 €	4 123 378 €	4 170 898 €	4 226 307 €	4 292 619 €

Recettes Fonctionnement - Prospective

	2018	2019	2020	2021	2022
013-Atténuation de charges	133 347 €	135 614 €	138 326 €	141 369 €	144 904 €
dont remboursement sur rémunération	133 347 €	135 614 €	138 326 €	141 369 €	144 904 €
70-Produits des services	442 514 €	447 824 €	454 541 €	462 723 €	471 977 €
73-Impôts et taxes diverses	2 842 682 €	2 875 630 €	2 966 266 €	3 004 614 €	3 048 017 €
74-Dotations et participations	925 037 €	925 037 €	925 037 €	925 037 €	925 037 €
75-Autres produits de gestion courante	100 739 €	101 746 €	102 764 €	103 791 €	104 829 €
76-Produits financiers	21 €	21 €	22 €	22 €	22 €
77-Produits exceptionnels	59 038 €	59 628 €	60 224 €	60 827 €	61 435 €
Total des recettes réelles	4 503 378 €	4 545 501 €	4 647 180 €	4 698 383 €	4 756 221 €
77-Produits exceptionnels d'ordre	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
042-Opérations d'ordre entre sections	8 695 €	8 782 €	8 870 €	8 958 €	9 048 €
Total des recettes d'ordre	8 695 €	8 782 €	8 870 €	8 958 €	9 048 €
002-Excédent de fonctionnement reporté	320 000 €	320 000 €	320 000 €	320 000 €	320 000 €
Total des Recettes	4 832 073 €	4 874 283 €	4 976 050 €	5 027 342 €	5 085 269 €



Dépenses Investissement-Prospective

	2018	2019	2020	2021	2022
204- Subventions d'équipement versées					
Opérations d'équipement	1 200 000 €	1 000 000 €	500 000 €	500 000 €	500 000 €
Total des dépenses d'équipement	1 200 000 €	1 000 000 €	500 000 €	500 000 €	500 000 €
10- Dotations, fonds divers et réserves					
16- Emprunts et dettes assimilées	457 058 €	471 727 €	486 918 €	498 362 €	454 220 €
26- Participations et créances rattachées					
27- Autres immobilisations financières					
Total des dépenses financières	457 058 €	471 727 €	486 918 €	498 362 €	454 220 €
45... Opérations pour compte de tiers					
Total des Dépenses Réelles d'Investissement	1 657 058 €	1 471 727 €	986 918 €	998 362 €	954 220 €
040- Opérations d'ordre entre sections	8 695 €	8 782 €	8 870 €	8 958 €	9 048 €
041- Opérations patrimoniales					
Total des Dépenses d'Ordre d'Investissement	8 695 €	8 782 €	8 870 €	8 958 €	9 048 €
Total des Dépenses d'Investissement	1 665 753 €	1 480 509 €	995 788 €	1 007 321 €	963 268 €

Recettes Investissement-Prospective

	2018	2019	2020	2021	2022
13- Subventions d'investissement	318 000 €	375 000 €	50 000 €	50 000 €	50 000 €
16- Emprunts et dettes assimilées (hors 165)					
Total des Recettes d'Equipement	318 000 €	375 000 €	50 000 €	50 000 €	50 000 €
21- Immobilisations corporelles	180 674 €				
23- Immobilisations en cours	200 000 €	200 000 €			
10- Dotations, fonds div, et réserves (hors 1068)	156 000 €	390 038 €	186 704 €	155 586 €	77 793 €
1068- Dotations, fonds div, et réserves	471 087 €	426 091 €	430 905 €	485 152 €	509 217 €
165- Dépôts et cautionnements reçus					
Total des Recettes Financières	1 007 761 €	1 016 129 €	617 609 €	640 738 €	587 010 €
45... Opérations pour compte de tiers					
Total des Recettes Réelles d'Investissement	1 325 761 €	1 391 129 €	667 609 €	690 738 €	637 010 €
040- Opérations d'ordre entre sections	320 000 €	313 600 €	307 328 €	301 181 €	295 158 €
041- Opérations patrimoniales	7 950 €				
Total des Recettes d'Ordre d'Investissement	327 950 €	313 600 €	307 328 €	301 181 €	295 158 €
Total des Recettes d'Investissement	1 653 711 €	1 704 729 €	974 937 €	991 919 €	932 167 €

3.4.3. Analyse

Le scénario étudié en section de fonctionnement montre un maintien chaque année de l'épargne brute à un niveau suffisant pour permettre une baisse régulière du ratio « encours de dette / CAF brute », grâce également au report du recours à l'emprunt. L'épargne brute évolue autour de 800 000 €, l'épargne nette est proche de 300 000 € chaque année. La capacité de désendettement suit naturellement la pente d'évolution de l'encours de dette.

Comme exposé au §3.4.1, l'augmentation des taux communaux en 2018 permet de générer environ 200 000 € de recettes supplémentaires en section de fonctionnement sur 5 années. Ces recettes supplémentaires contribuent à reconstituer une capacité d'autofinancement pour la réalisation d'équipements lors du prochain mandat.

Les recettes de FCTVA, qui vont connaître une première augmentation en 2018, devraient atteindre 390 000 € en 2019, conséquence des dépenses d'équipement élevées effectuées en 2017. Il peut dès lors être judicieux de reporter à 2019 certaines dépenses d'investissement non prioritaires.